

Paris Charles de Gaulle, le 22 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE : Réponse des Organisations Syndicales à l'annonce du PDG sur l'ajustement des effectifs.

Le Président Directeur Général d'Aéroports de Paris a préféré s'adresser à la presse ce week-end pour annoncer son intention de procéder à des ajustements d'effectifs. Cet acte démontre le peu de qualité du dialogue social chez ADP et le mépris de la direction envers les salariés et les représentants du personnel.

Rappelons que le PDG avait, lors de sa séance de réponse aux questions des salariés du 12 juin dernier, répondu à la question "*peut-on craindre des licenciements si la situation ne s'améliore pas d'ici la fin de l'année ?*" par la phrase suivante : "*Aucune décision précipitée et sans concertation ne sera prise*".

La méthode choisie a plongé l'ensemble des salariés du Groupe -et notamment ceux qui sont en chômage partiel à 100 %- dans un immense désarroi. Et la direction doit désormais faire face à une défiance sans précédent de la part des salariés qui ont perdu toute confiance en elle.

Les syndicats ont combattu la privatisation car elle était porteuse de remise en cause d'acquis sociaux, du niveau d'emploi et des missions de l'entreprise. Aujourd'hui, la privatisation a été reportée mais force est de constater que le PDG use de la crise sanitaire pour maintenir ses projets.

De ce point de vue, les syndicats contestent depuis des mois les choix stratégiques des investissements internationaux au détriment des plateformes parisiennes. **Ils n'ont cessé de demander et de revendiquer de façon constante le maintien des acquis statutaires**, des salaires avec des propositions de solutions pour adapter l'organisation du travail au niveau d'activité (partage du travail, formations, ré-internalisation d'activités sous-traitées...) et **le maintien des emplois**.

Ainsi, après des pertes de revenus plus que conséquentes pour les salariés en 2020, il faudrait subir des pertes d'emplois en 2021 !

Après avoir instrumentalisé la crise sanitaire pour supprimer des acquis sociaux, la direction l'utilise pour supprimer des emplois.

La CFE-CGC, la CGT, l'UNSA SAPAP, le SNTA-CFDT et FO dénoncent ces méthodes et mettront tout en œuvre pour contraindre la direction d'ADP à maintenir l'emploi, les compétences et le savoir-faire au sein de l'entreprise.

L'Etat actionnaire majoritaire doit être garant de l'intérêt général et non privilégier la rentabilité à court terme au détriment de l'emploi en France.